

UNE INSTITUTION EN HAUTE-SAÔNE

« Le Gland d'Or »

N° 1 :

Le premier Gland d'Or, avec feuilles de chêne, est décerné aux responsables (car ils sont au moins deux) de la voirie qui, sur le CD 13, ont d'abord réalisé des kilomètres de lignes blanches (signalisation horizontale, comme on dit quand on cause bien), puis les ont recouverts 4 jours plus tard de bitume. A ce jour, la peinture blanche n'est toujours pas réapparue.

Les riverains ont beaucoup ri, avant de comprendre que c'était avec leurs contributions qu'on réalisait ce genre d'espiègleries.

N° 2 :

Cette récompense, maintenant fameuse, sera décernée au brave fonctionnaire chargé de la protection des végétaux (sic), et qui, sans rire, a proféré les phrases suivantes en public et coup sur coup :

- « Les produits phytosanitaires employés par les agriculteurs ne sont pas dangereux PUISQU'ILS sont agréés par le Ministère de l'Agriculture.
- D'ailleurs, il est interdit de les répandre sur les voies publiques, les potagers, vergers, habitations, cours d'eau, piscicultures, ... (sous-entendu : tellement ils sont inoffensifs).
- De plus, nous n'avons aucun mort à déplorer depuis la fin de la dernière guerre. » (fin de citation). »

Les morts, les mourants et autres handicapés à vie de Seveso ne peuvent pas applaudir, ils n'ont plus de mains. A moins que ce soit du rhume de cerveau dont ils furent victimes.

Gland d'Or, donc, avec feuilles de chêne et défoliant.

N° 3 :

Ajouté à l'écharpe d'un Président du Conseil Régional que je ne nommerai pas et qui, sans doute désœuvré, s'est permis, ès qualité, de porter un jugement écrit sur un arrêté municipal réglementant...les sonneries des cloches !

La Loi sur la décentralisation est une saine lecture !

Gland d'Or donc, avec feuilles de chênes et goupillon.

N° 4 :

Décerné à l'unanimité du jury et avec mention spéciale à La Poste qui, ayant récemment fait disparaître une recette rurale et l'ayant transformée en guichet succursale avec quelques heures d'ouverture par jour, n'hésite pas à en faire une petite fête en écrivant sur les invitations « Maintenir et développer la présence postale en milieu rural » ! Non seulement on nous entube, mais en plus, on nous le fait remarquer.

Gland d'Or donc, avec feuilles de chêne et composteur.

N° 5 :

Un peu ancienne cette boulette d'un percepteur (qui n'est pas le mien), mais toujours aussi savoureuse. Figurez-vous qu'il a rejeté - en rouge, car nous sommes des gamins - un mandat au motif que la facture stipulait : « Côtes du Rhône ». Ce comptable sourcilieux a estimé que ce n'était pas les Côtes du Rhône qui se vendaient, mais LES VINS de Côtes du Rhône. Ah mais !

Gland d'Or, avec feuilles de vigne et tire-bouchon.

N° 6 :

Il est encore décerné à LA POSTE. N'allez pas croire que je fais de la fixation, mais jugez plutôt : par courrier à notre administration centrale qui, comme chacun sait, est à Lyon, on nous propose la distribution matinale. Ce service, ô combien égalitaire et républicain, a pour but de distribuer le courrier entre 8 et 9 heures chaque matin, pour la modique somme de 5.500 Francs par an ! Ce qui revient à dire que pour avoir son courrier une heure plus tôt comme ce serait le cas, il suffit de l'affranchir une deuxième fois !

La Poste vient donc d'inventer une troisième vitesse de courrier, l'ultra-rapide, avec retour au bon vieux temps où c'était le destinataire qui payait le port.

Ce qui n'est pas dit, c'est ce qui se passerait si tout le monde voulait être distribué plus tôt. Pas de problème, LA POSTE est là.

Gland d'Or, avec feuilles de chêne et mur du son. (Le Canard aurait dit : mur du çon).

N° 7 :

Gaillardement enlevé par ce fonctionnaire de l'équipement (que son directeur le pardonne) qui, pour couper court à une discussion avec un maire rural de Haute-Saône, lequel avait le courage d'insister pour faire aboutir un petit dossier, a fini par lâcher : « *Des petites communes comme la vôtre ne devraient plus exister* ».

Et la connerie, dites-moi, est-ce que ça devrait encore exister ?

Puisse ce 7^{ème} Gland d'Or pendre longtemps au cou de cet heureux récipiendaire (récipient d'air ?). Il brillera plus longtemps que lui.

N° 8 :

Enlevé à fond la caisse par cette ville hors Franche-Comté, qui en 1990, et pour une école maternelle, a acheté 2069 bouteilles de boisson, dont 328 de whisky ! Sans doute pour améliorer le coca des chers petits.

Ce pauvre Mendès-France doit se retourner dans sa tombe.

Cependant, rien d'illégal. La loi n'interdit pas d'acheter de l'alcool pour les maternelles. Il suffit que ces braves bambins ne le boivent pas. Sur ce dernier point, soyez tranquilles.

Gland d'Or, Monsieur le Maire ! Avec palmes et verre de lait.

N° 9 :

J'avais souhaité que l'on enterre le câble pour des raisons de paysage, mais c'est le projet que l'on enterre aujourd'hui.

La Haute-Saône s'en trouve partagée en trois catégories :

- les mécontents qui attendent toujours le câble et qui l'attendront longtemps encore ;
- les mécontents qu'on a pris pour des ploucs parce qu'ils n'étaient pas assez enthousiastes au moment où il était obligatoire de l'être ;
- les mécontents qui sont ceux qui s'en foutaient mais qui découvrent aujourd'hui qu'on a bien gaspillé du temps, de l'énergie, et accessoirement des sous (leurs sous) pour monter le soufflé et le regarder tomber.

Gland d'Or, donc catégorie Clairvoyance et Circonstance, aux hussards du câble et à leurs porte-coton, avec palmes et parabole.

N° 10 :

Il serait presque solennel s'il n'était pas la preuve régulière de la bêtise humaine ou de celle de notre administration qu'il veut modestement faire avancer ...

Il sera cette fois-ci décerné à une célèbre officine dont le but est de caser les cohortes de demandeurs d'emploi qui sont la plaie de cette fin de siècle. Tâche énorme et pas toujours menée avec les moyens suffisants.

Cette agence-là, pour avoir offert à un chômeur de Franche-Comté paraplégique en fauteuil roulant un poste de ... MONTEUR D'ANTENNE, a bien mérité notre dixième Gland d'Or, avec feuilles de chêne et mention spéciale du jury.

N° 11 :

Décerné aujourd'hui à l'un de nos fleurons d'humanité et de bon sens, les ASSEDIC. Citons la prose de cette docte institution :

« Nous vous saurions gré de bien vouloir nous indiquer : le nombre de jours de congés dus correspondant à l'indemnité compensatrice de congés payés de non indiqué sur l'attestation francs indiquée dans le détail de la dernière paye sur l'attestation d'employeur que vous avez établie pour l'intéressé. Veuillez également nous préciser s'il s'agit de jours de congés ouvrables, ouvrés ou calendaires ».

Aucun mot, aucune lettre n'ont été changés. C'est bien la langue employée par cette institution qui semble avoir grandi trop vite, hélas.

Ajoutons enfin que, après demande d'éclaircissement, le MÊME texte est revenu, ces gens pensant sans doute qu'il n'y a pas de différence entre surdité et défaut d'entendement.

Gland d'Or donc, catégorie poésie, avec feuilles de chêne et cours de syntaxe.

N° 12 :

Gagné haut la main par le Ministre des Finances en trois étapes et 15 jours :

- 24 décembre 1992 : annonce de la présentation de la Révision des Evaluations Cadastrales ;
- 5 janvier 1993 : annonce du lieu exact de la réunion de secteur où chaque maire, angoissé, pourra connaître les résultats des courses ;
- 8 janvier 1993 : annonce de la « suspension » des réunions par le même Ministre. C'était aussi intéressant que cela ?

Gland d'Or, Monsieur le Ministre, avec feuilles de chêne et cours de samba.

N° 13 :

Il va sans doute porter bonheur...

L'illustre homme politique qui l'a mérité l'a gagné en quatre temps et aucun mouvement :

1. On nous fait un gros caprice pour être élu à la Commission Départementale de Coopération Intercommunale ;
2. On n'assiste ni à l'installation ni à aucune des séances de ladite commission ;
3. On exige du bout des lèvres le report d'une réunion de secteur qui semble (enfin) accrocher l'intérêt du bellâtre ;
4. Apothéose : ON NE VIENT PAS NON PLUS à cette réunion dont on vient d'obtenir le report.

Le coup de pied au cul serait préférable. Ce Gland d'Or y pourvoira modestement, agrémenté de feuilles de chêne et d'un recueil de bonnes manières.

N° 14 :

Remporté par une Préfecture qui nous est chère et que je ne nommerai pas, pour avoir, dans une circulaire relative aux dernières élections législatives, rappelé aux maires, béats d'admiration devant une telle clairvoyance, qu'il n'était pas « nécessaire de faire des paquets de 100 enveloppes de scrutin quand le nombre de ces enveloppes était inférieur à 100 ».

On reconnaît bien là le zèle avec lequel ces morceaux choisis de la poésie française sont mis en musique.

Ceci prouvant deux choses :

- Que les maires ont raison de ne pas tout lire ;
- Que le comité de lecture en gestation ferait bien de naître.

Gland d'Or donc, et sans rancune.

N° 15 :

Décerné à une lauréate de l'Ecole Nationale Supérieure du Trésor (mazette !) qui, apparemment punie d'être en Haute-Saône, n'en fait pas moins de l'ethnologie et dit (Le Trésor Haut-Saônois n° 8, avril 1993, p. 10) : « Rencontre forcée avec les vaches sur les routes, état souvent boueux, sinon « bouseux » de ces mêmes routes, slalom entre les tracteurs... et les gendarmes. Je persiste à croire que j'ai mangé mon pain blanc à l'ENST ». Fin de citation.

Chère Mademoiselle, nous, nous persistons à croire qu'on est mieux ici qu'à l'ENST, ce qui ne nous empêchera pas de vous accueillir avec grâce, qu'il faut regarder avec intérêt les tracteurs et les gendarmes car ce sont deux espèces en voie de disparition, et qu'enfin on a aussi mangé notre pain blanc avec vos prédécesseurs.

Puisse ce Gland d'Or, décerné avec feuilles de chêne et poireau, vous aider à supporter votre si pénible condition. Amen.

N° 16 :

Le premier pari de la presse écrite, c'est de coller à l'évènement. Chez nous, on a résolu le problème en faisant coller l'évènement à la presse.

Ainsi, le lendemain de la brillante défaite de la France devant la Bulgarie (football) et alors que tout le monde était sous le choc, on pouvait se reconsole en lisant (la Presse de Vesoul, 17 novembre) : « Le Président du Conseil Général, Christian Bergelin, était au Parc des Princes, mercredi soir, pour assister à la victoire des bleus sur la Bulgarie ».

Au fond, quel fut l'évènement ? Le score ? Non. La présence de l'illustre spectateur ? Peut-être. Le fait d'écrire l'article avant l'évènement ? Je vous laisse juger.

Voici en tout cas un Gland d'Or bien mérité, avec feuilles de chêne et boudin.

N B. : ne montrez pas cet article au dit président, il croit peut-être encore à la victoire de la France.

N° 17 :

Enlevé haut la main par l'informatique de l'URSSAF qui, avec son style poétique habituel, met en demeure une Association Foncière du côté de Pesmes de verser plus vite que ça la modique somme de 152 139 Francs autrement sinon gare.

Le seul détail, c'est que ladite AF, comme toujours, n'a pas de salariés.

L'ordinateur, qui est un outil fantastique, peut devenir redoutable quand il est piloté par un con.

A lui donc ce 17^{ème} Gland, avec feuilles de chêne et long couteau.

N° 18 :

Brillamment gagné par un parlementaire franc-comtois (mais non Haut-Saônois) qui, au bout d'un débat de qualité sur l'emploi et en présence de Michel BON, directeur national de l'ANPE, vient gâcher la soirée en disant : « Messieurs les Fonctionnaires, donnez des idées à nous autres pauvres parlementaires ». Quitte ensuite à leur casser les reins en les traitant de technocrates.

Les électeurs ne sont pas raisonnables. Même dans un petit département, on devrait en trouver de moins mauvais pour faire des députés.

Voici un Gland d'Or qui sera particulièrement seyant sur une robe noire d'universitaire.

N° 19 :

Acquis avec mention spéciale par ce fonctionnaire du Trésor qui s'est permis de dire à un employé communal de Haute-Saône : « Vous êtes trop payé pour le travail que vous faites, les tâches importantes sont de notre ressort ».

On va encore m'accuser de faire de l'anti-percepteur primaire, alors que je ne fais que de l'anti-connerie. Voilà pourtant un homme qui a un statut qu'il ne mérite pas. En plus de sa tâche, il peut aussi être assuré de notre mépris, avec toute l'estime que l'on porte à ses collègues plus intelligents et qui sont, Dieu merci, les plus nombreux.

N° 20 :

Décerné avec le grade d'officier -puisqu'il en a déjà été honoré- à ce remarquable trésorier qui a imaginé le stratagème que voici :

1. En 1995, on va regarder à la loupe l'activité des Perceptions (des Trésoreries dois-je dire). Des fois que certaines soient inutiles.
2. Pour participer à l'Aménagement du territoire, notre bon comptable se dit que son poste doit être important et reconnu comme tel.
3. Avec la belle autorité dont il fait preuve habituellement, il oblige les communes à faire autant de mandats que d'imputations budgétaires, c'est-à-dire à

ne plus éditer le mandat multi-imputations. Ce qui fait plus de pièces recensées sur le poste.

Pour avoir donc créé du travail qui n'existait pas, cet homme là mérite bien de la patrie. Pour que son œuvre soit complète, il faut espérer que ses supérieurs seront assez stupides pour n'y voir que du feu, et comme le pire n'est jamais sûr...

Aussi, dans le même état d'esprit, nous proposons de payer les factures en tranches de 10 francs, ce qui comblera de joie ce grand défenseur du service public et de sa présence dans le monde rural.

Gland d'Or donc, avec mention spéciale du jury, catégorie Courteline, option Rond de Cuir, à partager avec la perversité du Système.

N° 21 :

Gagné avec le grade d'Officier (deuxième distinction), par les services de l'Etat qui, pour nos budgets 1995 se permettent les fantaisies suivantes :

- Rappeler que cette année, les budgets communaux doivent être votés pour le 31 mars. Exécution.
- Ne transmettre que partiellement les notifications de DGF pour cette date, même si la loi dit qu'en leur absence, le respect de la date limite n'est plus obligatoire.
- Pour couronner le tout, faire parvenir dans nos mairies le 1^{er} avril une circulaire de 41 pages destinée à aider les maires à établir leurs budgets (sic) pour la veille et issue des derniers changements de loi des 29 et 30 décembre 1994.

Gland d'Or, avec palmes et hochet, en forme de sablier, pour apprécier le temps qui passe.

N° 22 :

Décerné cette fois-ci au Système. Ce dernier, servi par au moins un énarquoïde qui a trouvé génial de faire payer par mandat spécial la somme de 0.95 F par présentation de billet à ordre pour nos ventes de bois. Ravis, nos comptables préparent le mandat, puis nous l'envoient ; nous le saisissons, l'inscrivons sur le bordereau ad hoc avant de le renvoyer vers le comptable qui va le traiter. A partir de janvier prochain, on y ajoutera 20 F pour manque d'informatique éventuel.

Merci au Système, et encore bravo !

Gland d'Or, donc, 22^{ème} du nom, avec palme et manchette de lustrine.

N° 23 :

Attribué, avec félicitations du jury, à un attaché de préfecture, hélas parti du département, *pour avoir perdu un arrêté préfectoral* dont la seule trace est une télécopie, gracieusement offerte par l'Association des Maires Ruraux qui sait, de temps à autre, venir en aide aux administrations nécessiteuses.

Gland d'Or, donc, avec feuilles de laitue et médaille de Saint Antoine.

N° 24 :

Décerné à un ordinateur de l'Equipement des Vosges qui dit en substance à un pétitionnaire et pour une demande de permis de construire :

- 1) Votre dossier n'est pas complet, il y manque telle et telle pièce ;
- 2) Votre demande sera rejetée ensuite (quand le dossier sera complet) pour telle raison (bonne au demeurant).

Pour sa contribution à l'émancipation des masses laborieuses, ce type de courrier méritait notre Gland d'Or, avec feuilles de chêne et entonnoir à jugulaire.

N° 25 :

Pour créer en France une société de droit français, un étranger doit obtenir une carte de commerçant.

Pour établir cette carte, l'Etat a besoin du numéro d'enregistrement de la société créée au registre du commerce.

Pour être au registre du commerce, cette nouvelle société doit d'abord être déclarée devant notaire.

Mais pauvre notaire, à lui, il faut la carte de commerçant pour créer la société.

La boucle est bouclée. C'est donc au SYSTEME que notre 25^{ème} Gland d'Or sera accordé, avec citation à l'ordre de la nation, mention Courteline.

N° 26 :

Décroché lestement par un directeur départemental de « La Poste » qui nous explique, sans rire, (Champlitte, 27 avril 1996), les missions de cet ancien service public. Dans l'ordre, on y fait : de l'assurance-vie, de la vente de valeurs diverses, de l'épargne-logement, du portage de médicaments (sic)... En ajoutant, avec un grand sérieux : « Les facteurs peuvent vendre aussi des timbres ».

On a eu peur : « La Poste » est bien là.

Ce 26^{ème} Gland d'Or aussi, et pour elle toute seule. Avec palme et composteur.

N° 27 :

Enlevé haut la main par un trésorier qui demande, pour Monsieur UNTEL, né le 16 septembre 1990, qui est l'employeur de ce mauvais payeur de 6 ans, et à quel salaire travaille-t-il.

Les futurs contribuables, il vaut mieux les former de bonne heure.

Gland d'Or, donc, avec hochet et biberon.

N° 28 :

Attribué haut la main à un futur grand commis de l'Etat devant plancher sur les Services Publics de Haute-Saône et qui, sans coup férir, redonne espoir à La Poste en lui proposant une mission novatrice : *que les facteurs vendent des timbres !*

Quand je pense qu'on aurait pu passer à côté d'une idée pareille, j'en frémis d'horreur rétrospective.

Voilà une carrière qui débute bien. Gland d'Or, avec feuilles de chêne et entonnoir renversé sur la tête.

N° 29 :

Attribué à un organisme qui s'occupe de social dans notre beau département et qui écrit aux maires grâce à une lettre à en-tête ayant les deux particularités suivantes :

- Un numéro de téléphone totalement erroné,
- La signature d'un directeur ayant quitté le département depuis plusieurs années.

Ce Gland d'Or vient avant tout saluer la gestion de cet organisme qui pousse la vertu jusqu'à utiliser les vieux papiers avant même de les recycler.

N° 30 :

Attribué à l'unanimité du jury à un sous-préfet franc-comtois qui, ès qualité, a forcé un citoyen à signer en blanc un formulaire de demande de permis de construire à fin de régularisation postérieure. On croit rêver.

Pour ce courage hors du commun pour ce corps de métier, ce 30^{ème} Gland d'Or était bien mérité. Il est accompagné de palmes et feuilles de chêne, c'est bien la moindre des choses pour un sous-préfet.

N° 31 :

Décerné à l'unanimité du jury pour ce brave fonctionnaire qui nous écrit que de l'argent liquide ne devient public *que lorsqu'il arrive dans les mains du comptable, public* lui aussi. Voilà une réponse qui officialise toutes les caisses noires puisque, par définition, l'argent (dérisoire en général) qui les constitue ne parvient jamais dans les mains des comptables publics.

Il peut être utile de rappeler qu'une régie de recettes est toujours possible, même si c'est un peu fastidieux.

N° 32 :

Décerné, avec palmes, et collectivement à tous ceux qui, dans un grand souci de développement local, transforment peu à peu nos chemins de halage enherbés en chemins blancs. Non seulement ils emmerdent, en dépensant leurs impôts, les usagers habituels des dits chemins, mais en plus, la première crue emmènera tout cela et sans doute faudra-t-il recommencer autrement. Habituellement, pour ce genre de bourde, il faut au moins un énarque. Dans ce cas, il semble qu'on ait fait cette économie.

Aux palmes de ce 32^{ème} Gland d'Or, ajoutons le masque et le tuba.

N° 33 :

Remporté les doigts dans le nez par un brave fonctionnaire qui en commission Théodule, préfectorale et récente, annonce encore bravement : « Il y a trop de communes en France ». Dans les collections trop importantes, il y a aussi celle de ceux qui peuvent prétendre de telles âneries. Ajoutons à ce Gland une citation à l'ordre du Régiment pour notre récipiendaire (réceptif d'air ?) pour y avoir adjoint l'affirmation que les réhabilitations de logements ruraux sont trop luxueuses.

Embellissons cette récompense très prisée par la couronne de feuilles de chêne, pour repérer de loin et ne point s'approcher.

N° 34 :

Décerné par l'Académie de Conservation de la langue Française au service de l'Etat auteur de la belle phrase que voici :

« L'ensemble des prescriptions (...) NON pas été respectées. »

Sans doute relue, car signée, cette courte missive montre à l'évidence que l'orthographe est bien la science des ânes, puisqu'elle était adressée à un maire rural.

Gland d'Or donc, avec bon pour recevoir les œuvres complètes de Bescherelle, et cours du soir.

N° 35 :

Décerné à l'opérateur public France Télécom qui, dans un style remarquable, écrit au Syndicat d'Electricité pour lui dire qu'il a l' HONNEUR de lui annoncer que, dans le cadre d'un réajustement de l'aide aux Collectivités locales, il n'y aurait plus d'argent pour elles ! On aurait préféré le regret et un réajustement plus ajusté.

Nous avons le plaisir d'offrir à ce bon rédacteur notre 35^{ème} Gland d'Or, dans le cadre d'un réajustement du soutien à la syntaxe.

N° 36 :

Décerné à un fleuron de notre presse hebdomadaire pour avoir relevé que telle structure avait obtenu quelque répit avec ses créanciers CHOREGRAPHIQUES.

Quant à ceux qui sont CHIROGRAPHAIRES, c'est ce qu'on doit appeler la valse des créanciers.

Gland d'Or donc, à porter sur tutu.

N° 37 :

Délicatement déposé sur le plastron d'un éminent homme politique de notre beau département qui, à propos d'association de maires, annonce sans rire : « Une association de maires n'est pas faite pour aider les maires mais pour les TENIR. »

Mesdames et Messieurs les Maires, vous voilà prévenus.

Gland d'Or, donc, avec mention : « Garde à vous, repos ».

N° 38 :

Décroché par ce bon fonctionnaire qui prévient la mairie que son lagunage est habité par au moins un couple de « rats gondins ».

Bien reçu de la part du maire qui était déjà un «con vaincu ».

Gland d'Argent : Notre bon ministre des finances a fait fort le 6 septembre à Paris. La Commission pour l'Avenir de la Décentralisation, dite Commission Mauroy, se demandait une fois de plus comment et à qui prendre des sous pour en donner un peu aux plus pauvres. Entendu par ladite commission, il nous a donné la solution : la péréquation doit se faire sans perdants.

Avant de partir, il aurait dû nous en donner la recette.

N° 39 :

C'est l'histoire d'un maire qui veut immerger 700 m3 de hêtres issus de la tempête pour les vendre lorsque des jours meilleurs seront là. Alors, la DDAF, Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt, y dépêche un cerveau-choc qui se demande bien comment « aider » cette initiative unique en France, cette essence n'ayant jamais fait l'objet d'un tel traitement. Cette opération se traduisant par un stockage de bois, la prescription se dessine : il faut mettre une barrière de deux mètres de haut autour de l'étang récepteur, pour éviter l'incendie de bois immergé. C'est le principe de précaution élevé au rang de ...**Gland d'Or, avec palmes et feuilles de hêtre.**

N° 40 :

Enlevé haut la main par un fonctionnaire d'Etat pour avoir laissé sous le coude pendant 14 mois un dossier de financement parce qu'il ne comprenait pas tout le document. Le maire, lui, attendait sagement et attendrait encore si, à tout hasard, il n'avait pas pris de nouvelles.

Gland d'Or donc, avec palmes et sablier pour mesurer les délais.

N° 41 :

Attribué à une grande entreprise nationale dispensatrice d'énergie électrique qui, octroyant chaque mois 34 euros à un adulte lourdement handicapé, lui a versé par erreur un mois de trop (le pauvre était décédé le 29 du mois précédant). Par recommandé AR, avec un tact remarquable, cette grande entreprise humanitaire présente ses sincères condoléances (sic) et 8 cm plus bas menace de son avocat (resic) si les 34 euros de trop se sont pas reversés dans les quinze jours.

Gland d'or donc, avec félicitations du jury et croix du Mérite Social.

N° 42 :

Arraché haut la main par un grand élu qui refuse une subvention pour les Portes Ouvertes à l'Université de Franche-Comté en répondant à sa Présidente qu'il ne donnera rien à son « association » (sic). Ce qui est inquiétant, c'est que ce parlementaire ne sache pas la différence entre une association et un établissement public.

A moins que son séjour au sein de ladite université fût trop court pour qu'il en saisisse le fonctionnement.

Gland d'Or, donc, avec diplôme honoris causa de l'Université de Franche-Comté, mention « association ».

N° 43 :

Décerné à l'unanimité du jury au Grand Ministère des Finances et du reste pour avoir introduit dans le réseau du Trésor Public les fameuses trouillotteuses destinées à faire des trous dans les vieux billets en francs avant de les remettre à La Poste qui ne les accepte que...non trouillottés !

Voilà donc un certain nombre de beaux appareils blancs et chers qui ne serviront pas mais seront quand même payés.

Tout cela nous ferait bien rire si ce n'était avec notre argent qu'on jouait.

Gland d'Or donc, remis à Monsieur Fabius, au nom des traîne-savates qui réfléchissent pour lui.

N° 44 : (confirmation du 43^{ème} de la série)

La fin d'une trouillotteuse !

Un membre de notre bureau départemental, in extremis, a permis l'amortissement (partiel) d'une trouillotteuse, merveille de la technologie d'avant-garde. Pour lui et son billet de 100 francs, elle a enfin été sortie de son emballage et a fonctionné pour une seule et unique fois.

Le billet de 100 francs, qui ne valait plus rien, ou 15.24 euros (selon son point de vue), a donc été détruit par une machine infernale à usage unique qui a coûté...95 euros.

Le progrès fait rage.

Que ce 44^{ème} Gland d'Or, avec feuilles de chêne, orne le revers du titulaire du marché.

N° 45 :

Les premiers sont venus de Gray et ont étudié sur le terrain de cette commune rurale proche de Combeaufontaine la nécessité d'installer des bordures de trottoir. Les seconds sont partis de Fresne-Saint-Mamès, mais regroupement oblige, sont d'abord allés au travail à Gy, puis sont revenus dans la même commune rurale, celle des futures bordures, en passant d'ailleurs à nouveau par Fresne-Saint-Mamès, route probable.

Et qu'ont-ils fait dans la dite commune ? Des reprises de chaussée. Et où ? A l'emplacement des futures bordures de trottoir, vous l'aviez deviné.

C'était la rubrique : comment dépenser vos impôts en donnant l'impression du développement durable.

Gland d'Or donc, avec applaudissements des riverains qui comprendront tout cela en deux temps.

N° 46 :

Il n'y a pas de petites économies. Une lettre de format A5 à fenêtre avec le timbre du Tribunal Administratif, cela intrigue toujours et on ouvre en priorité... pour constater que

c'est un courrier de la Préfecture qui s'y trouve. Le recyclage a donc bien commencé. Le voici en place avec plus de douceur que le Schéma Départemental d'Élimination des Déchets.

Il fut un temps où nos secrétaires retournaient les enveloppes comme un gant pour les réutiliser. Alors, la Préfecture à une longueur d'avance ou 20 ans de retard ?

N° 47 :

Comme pour les prix Nobel, on peut décerner nos Glands conjointement, lorsque la même discipline est concernée et les concurrents difficiles à départager. Ainsi, dans la mesure « Courteline », sous mesure « Ubu », décorons un membre du Ministère de l'Intérieur, et un du Trésor Public :

- Le premier, pour avoir envoyé des centaines de pages sur le recouvrement des cotisations OM à tous les EPCI qui ne sont qu'une poignée à être concernés ;
- Le second, pour avoir demandé à un maire à quoi avait servi la caisse de vin achetée par la commune.

N° 48 :

Naguère, et peut-être bien jadis, nous avons eu en Haute-Saône un percepteur qui jouait au casino le week-end l'argent public qui lui était confié. Aujourd'hui, l'heure est à la rigueur, et on ne plaisante plus sur le sujet.

Un sou est un sou donc, surtout chez nos amis devenus trésoriers et qui ne dorment plus au moindre soupçon d'un *cent* égaré.

Alors, chez ces gens-là, on ne fait pas les choses à moitié : en quittant son logement de fonction, et donc pour laisser place nette à son collègue et successeur, ce trésorier a poussé le sérieux de son déménagement jusqu'à ne laisser ni ampoules, ni douilles même, laissant les fils nus comme au premier jour de la fée électricité.

Comme d'un mal, il faut savoir tirer un bien, on se consolera en pensant que notre grigou aura au moins permis au couple nouvel arrivant de passer une soirée aux chandelles, coutume qui se perd aussi dans nos campagnes.

Gland d'Or donc, catégorie «électrotechnique », sous catégorie « râpe ». Avec les félicitations du jury.

N° 49 :

Ceux qui prétendent que les sénateurs ne servent à rien sont des esprits chagrins.

Jugez plutôt. Par question écrite au Gouvernement, cet honorable parlementaire a formulé un vrai problème : quelle est la largeur des trois bandes bleu, blanc, rouge du drapeau français ? Mettant fin à nos angoisses, la réponse est venue, sans appel : les trois bandes ont même largeur, sauf dans la marine, où la dite largeur décroît, du bleu au rouge. Nous voici rassurés.

Agrafons donc au revers du grand Sénateur le Gland d'Or qu'il mérite, mention « patriote », sous mention « couture », et attendons que le prochain pose à son tour la question qui brûle maintenant toutes les lèvres : « pourquoi, dans la marine... »

Le bicamérisme a encore de belles années devant lui.

N° 50 :

Accroché, à l'unanimité du jury, au maroquin d'un ministre du budget que, par pudeur, nous ne nommerons pas, pour avoir :

- Ecrit le 14 octobre à des maires inquiets sur le futur de leur Trésorerie que « rien n'était décidé » (sic) et que « tout se ferait dans la concertation » (resic) ;
- Et signé le 7 octobre, soit une semaine avant, l'arrêté de fermeture de la dite Trésorerie.

Un grand bravo pour cet élan de concertation et de transparence dirigé vers les maires d'en bas par un ministre responsable, selon l'expression consacrée, et soucieux du service public de proximité.

C'est donc avec une certaine émotion que nous remettons ce Gland d'Or, cinquantième du nom, à ce grand serviteur de la République, mention Service Public, sous mention dialogue.

N° 51 :

C'est bien connu, nous sommes dans un monde libéral et chacun achète ce qu'il veut et où il veut. La grogne des maires des communes forestières était fondée sur le fait que depuis la fameuse tempête qui avait fait fortement chuter le prix du bois à la source -mais pas chez le consommateur, vous l'aviez déjà compris- les marchands de bois auraient bien voulu continuer à acheter bas, sur le dos des communes.

Les maires, ces fortes têtes et empêcheurs de gagner en rond, ont donc un peu augmenté les prix de retrait des lots mis aux enchères. Colères des grands libéraux qui se sont mis à boycotter le bois des récalcitrants.

Aussi, a-t-on vu, dans les ventes, les meneurs siffler et montrer du doigt leurs collègues moins radicaux et surtout ayant besoin de matière première qui achetaient quand même un peu.

Il est assez facile de dire et clamer. Sauf que, rentré à la maison, tel grand meneur propose par fax et au prix de retrait l'achat des lots qui l'intéressent à l'abri des regards.

La grogne et le libéralisme ont des limites : il faut bien vivre.

Ce 51^{ème} Gland d'Or ira donc orner le revers de ce grand forestier, ce qui fera chic sur le velours vert, dans la catégorie « résistance », sous catégorie « courage », mention « faux-cul ».

N° 52 :

Une secrétaire de mairie, cela finit par prendre sa retraite et la bonne CNRACL s'en occupe, ce qui est la moindre des choses. Or, donc, la dite caisse, par la voix d'une préposée demande à telle commune de Haute-Saône quelques précisions pour boucler son dossier. Jusque là, rien à dire. Mais, comme l'ancienne secrétaire est présente lors de l'appel et cause tranquillement avec le maire et la nouvelle secrétaire, on lui passe le combiné et elle répond aux questions posées et qui la concernent.

Malheur ! Le cerbère bordelais s'étonne : travaille-t-elle encore ? Est-ce qu'on ne serait pas en train de monter une gigantesque escroquerie ? Un courrier au vinaigre suit et on menace de ne pas payer la pension de la retraitée sans avoir éclairci ce mystère auprès duquel l'affaire Elf est une aimable broutille.

Il a bien fallu réagir et rappeler ce bel organisme à plus de raison. Le directeur général a fait amende honorable et présenté ses excuses et donc, l'incident est clos. Mais, cette bonne employée, pour son zèle mérite notre Gland d'Or, mention « inquisition », qu'elle partagera avec tous les petits chefs, qui, tapis dans l'ombre de leurs bureaux crasseux, nuisent dès qu'ils peuvent, parce qu'ils ne savent plus comment exister.

N° 53 :

Décroché, chose rare, par un collègue maire rural, pourtant très expérimenté de son point de vue, pour avoir libellé ainsi une convocation d'un comité syndical : « en cas d'absence de quorum à la réunion de 20 H 30, la seconde réunion, sans quorum, aura lieu à 20 H 45... »

Allons, allons, cher collègue, nous ne sommes plus en ces temps bénis de démocratie appliquée. Mais, ce qui vous donne droit aussitôt au grade d'officier dans cet ordre aujourd'hui fameux, c'est d'avoir fait précéder la formule citée plus haut de cette autre, qui lui donne toute sa noblesse : « conformément à la loi ». Alors là, reconnaissons-le humblement : c'est du grand Art.

N° 54 :

Accroché amicalement au revers d'une association s'occupant dans notre département, de nature et d'environnement et qui, rendant un « rapport » sur l'incinération en projet pour les OM, annonce des retombées de dioxines en pictogrammes (au pictogramme près, s'il vous plaît) soit une précision de 0,000 000 000 001 gramme, rappelle qu'une seule molécule de cette douceur peut provoquer un cancer (alors qu'on n'a jamais pu observer une molécule de quoi que ce soit isolée), et fin du fin, finit par reconnaître que comme on ne sait rien, il vaut mieux ne rien faire, par précaution, ce qui contredit gravement les attendus du jugement.

Gland d'Or, donc, catégorie manipulation des foules, option Professeur Nimbus.

N° 55 :

Arraché à la volée par une grande signature de la presse hebdomadaire et locale qui fait la morale à longueur de colonnes ennuyeuses à ces pauvres ploucs de Hauts-Saônois qui ne se décident pas à être enfin prudents au volant. L'effet est double : ceux qui sont déjà prudents culpabilisent et les chauffards s'en foutent royalement.

Le fin du fin, c'est que cette belle plume se permet de griller superbement la priorité à un de ses lecteurs potentiels, et plutôt vite, en tenant plaqué contre son oreille droite un téléphone tenu par la main gauche, ce qui permet de passer les vitesses sans tenir le volant. Belle performance.

Gland d'Or donc, catégorie « sécurité routière », option « faites comme je vous dis,... »

N° 56 :

Accroché en grande pompe au revers d'un (très haut fonctionnaire de Bercy), que nous appellerons J. G. d'E. Ayant réuni en grand arroi les représentants des acheteurs publics, il leur a expliqué que, grâce au Nouveau Code des marchés Publics, c'en était fini du gaspillage d'argent, public lui aussi.

Notre ami savait de quoi il parlait, puisqu'il figure en belle place au palmarès des emplois fictifs de la mairie de Paris. Mais, là, c'est vrai, il n'y avait pas eu d'appel d'offres, plutôt des cooptations.

Gland d'Or, donc, avec palmes et devise de Paris « *Fluctuat nec mergitur* »

N° 57 :

Décroché, les doigts dans le nez, par Gilles CARREZ, pour ne pas le nommer, éminent parlementaire, pour avoir solennellement déclaré, en séance du Comité des Finances Locales, alors en mal de majorité convenable à ses yeux, et en soutenant un mode illégal d'élection : « **la coutume doit prévaloir sur le Droit** » .

Bigre, quand on sait que cette grande famille nous assomme de 250 000 textes réglementaires, il est rafraîchissant de trouver un parlementaire prêt à nous renvoyer au temps des cavernes. D'ici qu'il propose de marabouter le futur président du Comité ...

Gland d'Or, donc, avec gri-gri et peintures de guerre.

N° 58 :

Arraché au finish avant une retraite bien méritée par un Inspecteur d'Académie que je ne nommerai pas et qui motive le retrait de quelques postes de professeurs des écoles dans notre beau département en disant, le plus tranquillement du monde :

*« La Haute-Saône est peu attractive
Il faut bien aider le sud qui a besoin de ces postes »*

Faut-il rappeler que nous sommes toujours contents d'accueillir encore quelques « étrangers », fussent-ils fonctionnaires et cependant serviles ?
Et pour le sud qui doit déjà supporter le soleil, pourquoi pas organiser un Téléthon ou un loto?

Gland d'Or donc, avec palmes (académiques).

N° 59 :

Quand l'ASSEDIC écrit aux maires et présidents d'EPCI, cela fait mal. Extraits choisis : « Monsieur,... », tant pis si c'est une dame et un ou une présidente. Mais le meilleur est pour la suite.

*« Vous nous avez déclaré **0 salariés** » .L'« s » final est d'origine.*

Le pire est à venir. Ce qui froisse cette noble institution, c'est le manque de détail de la déclaration : les zéro salarié[s] n'ont pas été correctement réparti(s) dans les bonnes catégories ! (sic)

D'où ce courrier qui rappelle à l'ordre ce mauvais employeur.

Je parie que l'informatique ne va pas tarder à être mise en cause. Elle n'est pourtant pas plus responsable que le thermomètre pour la fièvre.

Cette noble institution, grande par le nombre de ses adhérents, méritait bien ce Gland d'Or, mention Orthographe, catégorie « je lis avant de mettre sous enveloppe affranchie au tarif en vigueur »